

# CUISINE DE CAMPING BAMBOO QUICK HIGH

## CUISINE DE CAMPING BAMBOO QUICK HIGH



922844

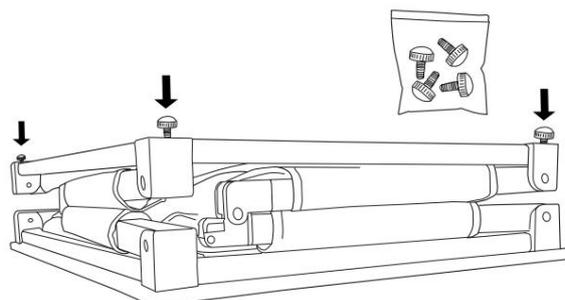


1



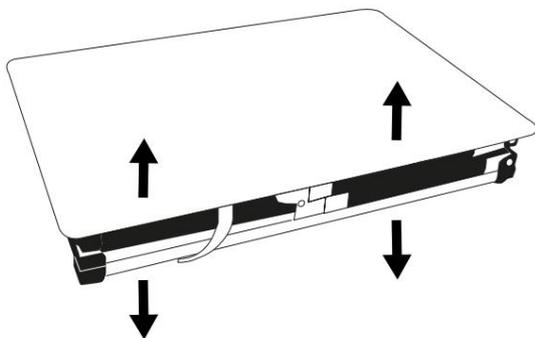
Retirez la cuisine pliée du sac de transport.  
Retirez la cuisine pliée du sac de transport.

2



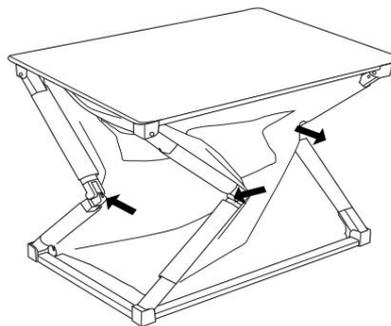
Fixez les vis de pied fournies au bas.  
Fixez les vis de pied fournies sur la face inférieure de l'appareil.

3



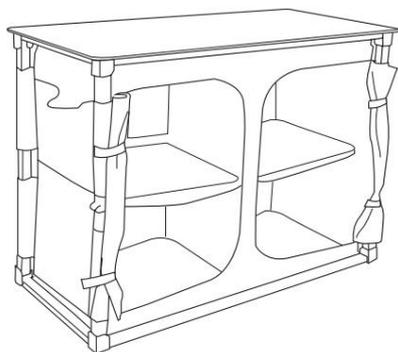
Maintenant, tirez la cuisine pliée vers le haut.  
Remontez la cuisine pliée.

4



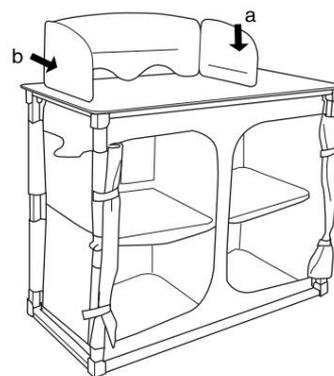
Tendez complètement les 4 tiges d'aluminium pliées afin de stabiliser la cuisine.  
Tendez complètement les 4 tiges d'aluminium pliées afin de stabiliser la cuisine.

5



Ouvrez les deux portes et placez les 4 assiettes dans la cuisine.  
Ouvrez maintenant les deux portes et placez les 4 assiettes dans la cuisine.

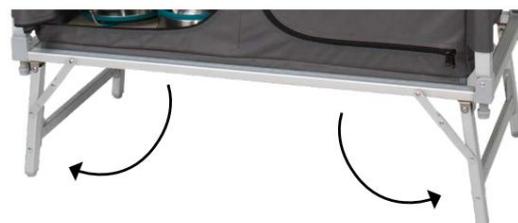
6



Montez maintenant le pare-brise fourni.  
Réparez maintenant le pare-brise.

7

Dépliez les pieds supplémentaires pour créer plus d'espace de rangement sous la cuisine.  
Dépliez les pieds supplémentaires pour créer plus d'espace de rangement sous la cuisine.



## FR:CONDITIONS DE GARANTIE

Reimo Reisemobil-Center GmbH, Boschring 10, 63329 Egelsbach (ci-après « Reimo » ou « Nous ») vous accorde une garantie de 3 ans en plus des droits légaux sur les défauts sur les produits vendus sous les marques propres Reimo « Carbest », « REIMO TENT », « Camp4 », « Mc Camping » et « HOLIDAY TRAVEL ».

Le délai de calcul de la période de garantie commence à la date de la facture.

La portée géographique de notre garantie s'étend au territoire de la République fédérale d'Allemagne.

Si des défauts de matériaux ou de fabrication surviennent dans le produit que vous avez acheté pendant la période de garantie, nous vous fournirons l'un des services suivants, à notre discrétion : • Réparation gratuite des marchandises ou

- Échange gratuit de la marchandise contre un article équivalent

Toutes les pièces d'origine remplacées dans le cadre du service de garantie deviennent la propriété de Reimo. Les pièces neuves ou de remplacement deviennent la propriété du client.

Les réparations ou remplacements sous garantie ne donnent pas droit à une prolongation ou à un redémarrage de la période de garantie.

En cas de réclamation au titre de la garantie, veuillez contacter le revendeur auprès duquel vous avez acheté l'article en question ou directement Reimo en tant que garant :

Reimo Reisemobil-Center GmbH, Boschring 10, 63329 Egelsbach, Téléphone : 06150 8662-310

La garantie ne s'applique pas si des défauts autres que des défauts de matière ou de fabrication sont découverts. Les droits à la garantie sont exclus en cas de dommages aux marchandises causés par :

- Usure normale
- Utilisation impropre et non conforme à l'usage prévu du Produit
- Une utilisation, une installation, un assemblage, une mise en service ou une Opération contraire à l'usage respectif et/ou Instructions d'installation, notamment en cas d'entretien, soins et avertissements
- Non-respect des précautions de sécurité
- Recours à la violence (par exemple coups)
- Auto-réparations
- Utilisation de pièces non originales du fabricant ou pièces non approuvées par le fabricant
- Influences environnementales (chaleur, humidité, etc.)
- Circonstances qui ne sont pas de la responsabilité du fabricant (p. ex. catastrophes naturelles, accidents)
- Transport inapproprié

La condition préalable pour faire valoir la garantie est que vous nous autorisiez à examiner le cas de garantie (par exemple en renvoyant la marchandise). Des précautions doivent être prises pour éviter d'endommager les marchandises pendant le transport en utilisant un emballage sécurisé.

Pour faire valoir la garantie, une copie de la facture doit être jointe à l'envoi. Cela nous permet de vérifier si les conditions de garantie sont respectées. Sans copie de la facture, nous pouvons refuser de fournir le service de garantie.

Si vous faites une réclamation légitime au titre de la garantie, vous n'encourez aucun frais d'expédition, c'est-à-dire que nous vous rembourserons tous les frais d'expédition pour l'envoi des marchandises. (Comprend uniquement les frais d'expédition en République fédérale d'Allemagne).

Veuillez noter : cette garantie du concessionnaire Reimo ne limite pas vos droits légaux en cas de défauts (droits de garantie) contre Reimo / un concessionnaire et peut être réclamée par vous gratuitement. Les droits de garantie existants à l'encontre de Reimo ne sont pas affectés par cette promesse de garantie.

Cette garantie constructeur étend donc votre situation juridique.

Dans le cas où l'article acheté est défectueux, vous pouvez dans tous les cas faire valoir vos droits de garantie légaux contre Reimo, indépendamment du fait qu'un cas de garantie existe ou que la garantie soit invoquée.

## EN: WARRANTY CONDITIONS

Reimo Reisemobil-Center GmbH, Boschring 10, D-63329 Egelsbach (ci-après dénommée « Reimo » ou « nous »), accorde une garantie de trois ans sur les produits vendus sous ses propres marques « CARBEST », « REIMO TENT », « CAMP4 », « MC CAMPING » et « HOLIDAY TRAVEL » en plus des droits légaux liés aux défauts.

La période de garantie commence à courir à la date de la facture correspondante.

La portée géographique de notre garantie s'étend au territoire de la République fédérale d'Allemagne.

Si des défauts matériels ou de fabrication sont constatés sur vos produits achetés pendant la période de garantie, nous vous fournirons l'un des services suivants, à notre discrétion, dans le cadre de la garantie : • Nous réparerons les marchandises

gratuitement ; ou

- Nous échangerons gratuitement la marchandise contre un produit équivalent.

Reimo acquiert la propriété de toutes les pièces d'origine remplacées dans le cadre des services de garantie ci-dessus.

Vous acquérez la propriété des pièces neuves ou des pièces de rechange.

Les réparations ou remplacements effectués dans le cadre de la garantie ne vous donneront pas droit à une prolongation ou à un redémarrage de la période de garantie concernée. Si vous

souhaitez faire une réclamation au titre de la garantie, veuillez contacter le revendeur auprès duquel vous avez acheté le produit en question ou directement Reimo en tant que garant :

Reimo Reisemobil-Center GmbH, Boschring 10, D-63329 Egelsbach, Tél. : +49 6150 8662-310

La garantie ne s'appliquera pas si des défauts autres que des défauts matériels ou des défauts de fabrication sont constatés.

De plus, les réclamations au titre de la garantie seront rejetées si un dommage est causé par :

- l'usure normale ;
- utilisation impropre et non conforme du produit ;
- une utilisation, une installation, un montage, une mise en service ou une exploitation non conformes aux instructions d'utilisation et/ou d'installation pertinentes, notamment si les instructions d'entretien et de soins ou les avertissements ne sont pas respectés ;
- le non-respect des précautions de sécurité ;
- recours à la force (par exemple coups) ;
- auto-réparations ;
- l'utilisation de pièces non originales ou non approuvées par le fabricant ;

- facteurs environnementaux (par exemple, chaleur, humidité) ;

- des circonstances dont le fabricant n'est pas responsable (par exemple, catastrophes naturelles, accidents) ; ou

- transport inapproprié.

Pour pouvoir faire valoir une réclamation au titre de la garantie, vous devez nous permettre d'examiner le cas en question (par exemple en nous renvoyant la marchandise).

Veuillez utiliser un emballage sécurisé pour éviter que les marchandises ne soient endommagées pendant le transport. Pour faire valoir votre droit à la garantie, vous devez joindre une copie de la facture à l'envoi des marchandises. Cela nous permettra

de vérifier si les conditions de garantie sont remplies. Si vous ne joignez pas de copie

de la facture, nous pouvons refuser de fournir des services au titre de la

garantie. Si votre demande de garantie est légitime, vous n'aurez pas à supporter de frais d'expédition (c'est-à-dire que nous vous rembourserons les frais d'expédition engagés pour nous envoyer les marchandises. Comprend uniquement l'expédition en République fédérale d'Allemagne).

Attention : cette garantie du fabricant de Reimo ne limite pas les droits de garantie légaux que vous pourriez faire valoir contre Reimo / un revendeur en cas de défauts ; vous pouvez exercer ces droits gratuitement. Cette garantie du fabricant n'a aucun effet sur les droits de garantie légaux que vous pourriez faire valoir contre Reimo. Au contraire, cette garantie du fabricant sert à consolider votre position juridique.

Si l'un des articles que vous avez achetés est défectueux, vous pouvez toujours faire valoir vos droits de garantie légaux contre Reimo, que les défauts soient couverts par la garantie ou qu'une réclamation soit faite au titre de la garantie.